

Votants : 70
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 juin 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 juillet 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET DE TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Yvonne VACKER, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE, Dany MICHAUD, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190710-C07-07-2019-DE
Date de télétransmission : 10/07/2019
Date de réception préfecture : 10/07/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET DE TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 10 décembre 2018 approuvant l'avenant n°1 au règlement du PACT,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 19 mars 2019 de la Commune de Plaine d'Argenson sollicitant le PACT 2016-2018 et 2018-2020 pour le projet de : « Travaux sur bâtiments communaux »,

La commune de Plaine d'Argenson a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 10 747,38 euros au titre du PACT 2016-2020 et 11 092,51 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet de : « Travaux sur bâtiments communaux ». Le coût total prévisionnel retenu des travaux s'élève à 43 679,79 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2016-2020 et 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 21 839,89 euros.

Au 1er janvier 2018 les communes historiques de Belleville, Boisserolles, Saint-Etienne la Cigogne et Prissé-la Charrière se sont regroupées pour former la commune Nouvelles de Plaine d'Argenson. La capacité d'accueil des locaux de la mairie de Prissé-la Charrière est vite apparue insuffisante. Aussi, une réorganisation des locaux s'est avérée nécessaire ainsi que des travaux de rénovation énergétique.

Les travaux portent sur le bâtiment de la mairie et ceux d'un ancien garage. Ils consistent en :

- 1) la réfection complète de la toiture (charpente, tuiles et isolation thermique),
- 1) et le remplacement des huisseries (porte extérieure et intérieure) + la pose de volets roulants électriques sur les fenêtres et portes extérieures.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux :

- d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements : rénovation énergétique de bâtiments communaux

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190710-C07-07-2019-DE Date de télétransmission : 10/07/2019 Date de réception préfecture : 10/07/2019
--

- d'un territoire en mutation : Modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 10 747,38 € au titre du PACT 2016-2020 à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Attribuer une subvention de 11 092,51 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Autoriser le Président à signer la convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président